



## conseiller syndical ou avocat

Par **essentiel**, le 17/12/2012 à 10:11

Bonjour je souhaite savoir si il vaut mieux choisir un avocat ou un conseiller syndicale responsable en aide juridique, merci de votre réponse.

Par **Paul PERUISSET**, le 17/12/2012 à 16:58

Bonjour,

Cela dépend de 3 paramètres... de votre portefeuille (pour un avocat) ; de la compétence (du délégué syndical) ; et de la complexité du dossier.

Cordialement,  
Paul PERUISSET

Par **essentiel**, le 17/12/2012 à 17:55

Bonsoir, ca ne me dérange pas de payer un avocat mais on m'a dit q'il ne fallait pas prendre les 2 en même temps.

Pour le délégué je ne connais pas sa compétence comme savoir ??

la complexité du dossier. (c'est le cas).

Par **Paul PERUISSET**, le 17/12/2012 à 18:16

Bonjour,

Bien sûr, soit vous faites appel à un avocat, soit à un défenseur juridique syndical.

Concernant, le délégué syndical, allez voir à la bourse du travail de votre ville, pour obtenir

des renseignements.

Cordialement,  
Paul PERUISSET

Par **essentiel**, le **17/12/2012 à 18:35**

Merci pour vos réponses précises.